

Question orale de M. De Bock : Le terminus de bus monopolisant depuis plusieurs mois la dalle du pont d'Uccle-Linkebeek.

M. De Bock rappelle que les travaux de macadamisation de la dalle du pont d'Uccle-Linkebeek ont coûté fort cher aux Ucclois.

Initialement, ces travaux étaient censés permettre le stationnement des navetteurs afin qu'ils prennent le train.

Malheureusement, cet espace est monopolisé par les bus de la STIB, qui y font leur tour de terminus et s'arrêtent pour une pause avant de repartir.

La STIB a-t-elle pris en charge le montant des travaux ? Quel est le montant de l'aménagement final ? Pourquoi la commune n'a-t-elle pas rentabilisé la moitié de l'espace intérieur en l'aménageant en parking, plutôt que de le laisser vide ?

M. l'Echevin Wyngaard répond que ces travaux relèvent d'Infrabel et n'ont donc rien coûté aux Ucclois.

Une convention a été conclue avec la commune pour exploiter ce parking. Une demande de permis a été introduite à cette fin. Cette demande est encore pendante à la Région, et ce d'autant plus que ce dossier requiert aussi l'octroi d'un permis d'environnement.

Cependant le permis d'Infrabel relatif à la dalle elle-même a fait l'objet d'un recours en justice, qui a abouti à son annulation par le Conseil d'Etat.

Vu qu'Infrabel doit réintroduire une nouvelle demande de permis pour régulariser la situation de la dalle, avec toutes les contraintes qui en découlent (réalisation d'une étude d'incidence, etc.), une enquête publique devra être réalisée avant que la commune ne puisse être en mesure de disposer d'un permis pour aménager et exploiter un parking sur cette dalle au profit des navetteurs.

Tous ces aléas de procédure ont requis un temps considérable.

Pour ce qui concerne le terminus de la STIB, le coût total des travaux d'aménagement est évalué à un montant de total de 250.000 €. La part de la commune dans cette dépense se situe entre 50.000 € et 60.000 €, le reste étant assumé par la STIB.